TOURISME SOCIAL ET SOLIDAIRE : UN MODÈLE À RECONNAÎTRE, UN SECTEUR À SOUTENIR, UNE UTILITÉ ET DES MISSIONS À PRÉSERVER

Avis présenté par la commission
Tourisme, culture et mémoire
Autosaisine – Avis adopté en séance plénière du 8 octobre 2026



Avis & **Rapport**

CESER Grand Est

Le tourisme social et solidaire (TSS) s'inscrit dans une histoire ancienne de conquêtes sociales, de démocratisation des vacances et d'éducation populaire. Il repose sur une conviction : les vacances ne sont pas seulement un temps de consommation touristique, mais aussi un temps de repos, de découverte, d'émancipation, de rencontre et d'apprentissage de la vie collective. Dans le Grand Est, cette histoire a façonné un patrimoine matériel, humain et éducatif aujourd'hui fragilisé par la hausse des coûts, l'incertitude des financements, le vieillissement des bâtiments, les difficultés de recrutement et le changement climatique.

Un modèle à connaître, un secteur à reconnaître

Le TSS demeure insuffisamment identifié malgré des formes d'accueil largement connues. Plus qu'une offre d'hébergement accessible, il constitue un tourisme de projet fondé sur la solidarité, l'égalité d'accès, l'éducation populaire, l'accompagnement des publics et la vie collective. Il rassemble associations, coopératives, collectivités, établissements scolaires et organismes sociaux autour d'une ambition de « tourisme pour tous ».

Dans le Grand Est, le secteur est structurant : en 2024, l'UNAT Grand Est recense 299 hébergeurs et 25 063 lits, environ 750 000 vacanciers, 2,7 millions de nuitées, 1 800 emplois en équivalent temps plein et 159 M€ de chiffre d'affaires touristique. Fortement implanté dans les espaces ruraux et de moyenne montagne, le TSS doit être reconnu pour son projet autant que pour son poids économique.

Une utilité économique et territoriale

Le TSS contribue à l'économie locale par ses emplois, ses achats, ses prestations et les dépenses des publics accueillis. Une part importante de cette activité est non délocalisable : accueil, restauration, entretien, animation et accompagnement nécessitent des équipes sur place et mobilisent fournisseurs et prestataires locaux. La diversité des publics permet aussi de maintenir une activité sur une large partie de l'année. Cette utilité dépasse les seules retombées économiques. Dans les territoires ruraux et de montagne, les établissements accueillent classes, colonies, formations, groupes associatifs ou séjours à finalité sociale. Ils favorisent des coopérations entre acteurs du tourisme, de l'éducation, de la culture, du sport ou de l'inclusion. Leur apport réside dans les emplois et dépenses générés, les services rendus, les partenariats locaux et leur contribution à la vitalité des territoires.

Une mission sociale et éducative pour tous

Le TSS ne se limite pas à proposer des séjours : il vise à rendre le départ réellement possible. Or l'accès aux vacances reste inégal. Coût du séjour et du transport, reste à charge, démarches, mobilité, information, confiance des familles ou besoins particuliers peuvent se cumuler et empêcher un départ. Le secteur agit sur ces freins par les aides, l'accompagnement, la préparation des premiers départs, l'organisation des déplacements et l'adaptation de l'accueil.

L'existence d'une offre ne suffit donc pas : encore faut-il permettre aux publics les plus éloignés des vacances d'y accéder.

Les séjours favorisent l'autonomie, la confiance, les apprentissages par l'expérience, la coopération et l'ouverture aux autres. La vie collective apprend à partager des règles et des responsabilités et à trouver sa place dans un groupe. Ils peuvent aussi favoriser la mixité, l'inclusion, le répit des familles et la lutte contre l'isolement. Ces bénéfices reposent sur un projet éducatif, des équipes qualifiées et des conditions d'accueil adaptées.

Préconisations clés : les leviers de développement du TSS

Le CESER identifie trois priorités de développement du TSS.

- La première vise à mieux connaître, valoriser et intégrer le TSS dans les politiques régionales, en renforçant sa visibilité et sa prise en compte dans les politiques publiques.
- La deuxième consiste à pérenniser les structures et renforcer leur ancrage territorial, par la modernisation du patrimoine, le soutien à l'investissement et aux métiers, la prise en compte des retombées économiques et le développement des coopérations locales.
- La troisième vise à rendre effectif l'accès aux vacances pour tous, en facilitant l'information, la mobilité et les premiers départs, en soutenant les séjours collectifs pour les plus jeunes et en prenant en charge les surcoûts liés aux besoins particuliers, notamment pour les personnes vulnérables ou en situation de handicap.

Par cet avis, le CESER souhaite dépasser la seule défense d'un secteur fragilisé pour poser une question plus large de société : quelle place accorder aux vacances, à l'éducation populaire et à l'accès de tous aux expériences collectives ?

À cette interrogation, il répond que « Le tourisme social et solidaire ne constitue pas seulement un héritage à transmettre : il est un choix d'avenir, un investissement collectif dans l'émancipation des personnes, la cohésion des territoires et la capacité du Grand Est à construire une société plus inclusive et solidaire. »



Fabienne VERQUERRE
Présidente
de la commission



Albert RITZENTHALER
Vice-président
de la commission



Jean-Marie DEROUARD
Rapporteur
de la commission



Gabriel HUBSCHWERLIN
membre associé
au pilotage en
charge de l'avis

CESER Grand Est

Strasbourg

1 Place Adrien Zeller
67000
03 88 15 68 00

Châlons-en-Champagne

5 rue de Jéricho
51037
03 26 70 31 79

Metz

Place Gabriel Hocquard
57036
03 87 33 60 26

www.ceser-grandest.fr

company/ceser-grand-est

@cesergrandest

Crédit photo page de couverture : © UFCV – Lucas SAJOT